

## BESOIN DE MAIN-D'OEUVRE – 2 AVRIL 2020

**Face à la crise sanitaire actuelle, la main-d'œuvre manque plus que jamais. Une procédure est désormais en place pour faire face à cette situation exceptionnelle et recenser vos besoins pour anticiper le démarrage des travaux (éclaircissage...).**

Les renforts saisonniers issus d'autres pays ne peuvent plus circuler librement, compte tenu de l'épidémie qui nous frappe. Aussi, les agriculteurs et l'ensemble de la chaîne aval de la filière agroalimentaire devront avoir recours à des renforts saisonniers issus du département des Pyrénées-Orientales.

Chaque agriculteur devra avoir une attitude responsable sur son exploitation afin de respecter les consignes d'hygiène nécessaires pour assurer la sécurité des salariés et surtout mettre tous les moyens en œuvre afin d'éviter la propagation du virus.

En attendant que la situation évolue, plusieurs dispositifs sont à la disposition des employeurs en recherche de main-d'œuvre. **Les agriculteurs peuvent utiliser l'une ou l'autre de ces solutions** dont l'objectif est de mettre en relation gratuitement les employeurs qui ont besoin de main-d'œuvre pour des travaux agricoles et viticoles et les travailleurs disponibles.

**Toutes les offres seront centralisées par Pôle Emploi. Ainsi, votre offre sera diffusée à tous les demandeurs d'emploi potentiels quelle que soit la plateforme utilisée, et systématiquement mise en ligne sur le site de Pôle emploi.**

**Voici les différents outils de mise en relation entre producteurs et salariés disponibles :**

- **FDSEA 66** : quelle que soit la plateforme en ligne choisie nous vous invitons à vous rapprocher de la FDSEA des Pyrénées-Orientales afin de transmettre vos besoins en recrutement et de vous faire conseiller au mieux.  
Pour ce faire, contactez-les **par mail à l'adresse suivante : [fdsea.66@wanadoo.fr](mailto:fdsea.66@wanadoo.fr) ou par téléphone au 04 68 51 39 11** en indiquant votre entité, le type de poste à pouvoir, les missions et le nombre de candidats dont vous avez besoin ainsi que la période concernée.
- **Pôle Emploi**  
Contactez directement **Pôle Emploi par mail à l'adresse suivante : [entreprise.perpignan.polygone@pole-emploi.net](mailto:entreprise.perpignan.polygone@pole-emploi.net) ou par téléphone au 04 68 52 96 94 ou au 06 18 34 43 88**
- **Bourse à l'emploi de l'ANEFA**  
Contactez directement la bourse à l'emploi : <https://www.lagriculture-recrute.org>
- **Plateforme "des bras pour ton assiette", service de l'écosystème Wizifarm,**  
Accédez à la plateforme : <https://desbraspourtonassiette.wizi.farm>

Toutes les personnes, qu'elles soient en recherche d'emploi, chef d'entreprise, étudiant, personne au chômage partiel en raison du Covid-19, peuvent prêter main forte aux agriculteurs. Il sera possible de cumuler le chômage partiel "Covid-19" et un travail saisonnier. **La préfecture a diffusé ce jour un communiqué de presse afin d'informer la population de votre besoin en main-d'œuvre et de la mise en place du dispositif de centralisation des annonces sur le site de Pôle emploi. Vous le trouverez ci-joint.**

La FDSEA 66, les JA 66 et la Chambre d'Agriculture se sont d'ores et déjà rapprochés de l'UPE 66, de la CCI et de la Chambre des Métiers afin de mettre en place des synergies entre les différents secteurs d'activité et permettre notamment de proposer un travail saisonnier aux personnes dont l'activité a été suspendue en raison de la crise sanitaire actuelle.

Dans l'attente, nous restons mobilisés pour vous soutenir.